

3.—Régime foncier des terres boisées occupées et productives, par province, 1963
(Superficie nette en milles carrés)

Province ou territoire	Terres provinciales de la Couronne			Terres fédérales de la Couronne	Terres privées			Total, terres boisées occupées et productives
	Baux et licences	Permis et ventes	Total	Total	Boisés de ferme	Autres	Total	
Terre-Neuve.....	25,976	—	25,976	—	31	1,715	1,746	27,722
Labrador.....	19,219	—	19,219	—	—	—	—	19,219
Ile.....	6,757	—	6,757	—	31	1,715	1,746	8,503
Ile-du-Prince-Édouard.....	—	—	—	3	417	388	805	808
Nouvelle-Écosse.....	1,148	19	1,167	31	2,130	9,525	11,655	12,853
Nouveau-Brunswick.....	10,403	—	10,403	413	1,923	10,459	12,382	23,198
Québec.....	77,805	—	77,805	225	6,678	18,436	25,114	103,144
Ontario.....	83,903	—	83,919 ¹	96	5,086	11,105	16,191	100,206
Manitoba.....	1,488	600	2,088	320	2,327	1,489	3,816	6,224
Saskatchewan.....	1,815	1,000	2,815	592	2,216	2,081	4,297	7,704
Alberta.....	7,659	—	7,659	1,631	3,317	—	3,317	12,607
Colombie-Britannique.....	3,834	2,344	6,178	920	1,147	9,141	10,288	17,386
Yukon.....	—	—	—	25	2	—	2	27
Territoires du N.-O.....	—	—	—	2	—	—	—	2
Canada.....	214,031	3,963	218,010¹	4,258²	25,274	64,339	89,613	311,881

¹ Comprend 16 milles carrés «d'autres» terres provinciales de la Couronne. ² Sur ce total, 320 milles carrés sont occupés en vertu de baux ou de permis (293 en Alberta, 25 dans le Yukon et 2 dans les Territoires du Nord-Ouest).

Section 3.—Dégarnissement des forêts

La présente section donne un aperçu général du dégarnissement et de la récupération des forêts ainsi que la statistique des incendies et des pertes qu'ils causent. On trouvera à la section 5 le détail de la lutte scientifique contre les calamités naturelles (incendies, insectes, etc.).

Le tableau 4 donne la moyenne annuelle et la cause du dégarnissement des réserves de bois marchand au cours de la décennie 1952-1961 ainsi que les chiffres de 1961 et 1962. Sur le dégarnissement total de la décennie, 86 p. 100 ont été utilisés et 14 p. 100, détruits par l'incendie. (L'étendue des dommages causés par d'autres éléments tels que les insectes, les maladies et la mortalité naturelle, n'est pas connue.) Les 3,209,711,000 pi. cu. utilisés annuellement comprennent 49 p. 100 de billes et billots, 40 p. 100 de bois à pâte, 9 p. 100 de bois de chauffage et 2 p. 100 de produits divers. Environ 5 p. 100 de tout le bois utilisé sont exportés sous forme de billes, billots et bois à pâte.

Les forêts productives du Canada (967,946 milles carrés) constituent la réserve où le pays puisera pendant de longues années. On estime le bois marchand de cette superficie à 751,883 millions de pieds cubes; l'utilisation en 1962 (3,424 millions de pieds cubes) représentaient donc moins de 0.5 p. 100 des stocks. L'utilisation n'est pas uniforme sur toute l'aire productive accessible, mais elle se concentre sur la superficie relativement petite des terres boisées occupées (terres sous bail ou permis et terres privées). Ainsi à cause du danger de trop pousser la coupe sur ces superficies occupées, il faut que l'exploitation se fasse de façon méthodique dans toutes les forêts commerciales pour conserver aux industries forestières leur haut rang dans l'économie canadienne.

L'utilisation plus efficace du bois abattu influe beaucoup sur le dégarnissement car il est certain que dans le passé on a rejeté une trop forte proportion des sciages. Heureusement, des perfectionnements récents permettent aujourd'hui d'utiliser des essences ainsi que des dimensions et des qualités considérées autrefois comme impropres au commerce. La rayonne, le cellophane et plusieurs autres produits de la cellulose étendent rapidement l'emploi du bois. Les besoins croissants de produits plastiques du bois, de panneaux de fibre et de bois laminés permettent d'employer davantage les bois de qualité inférieure ainsi que les espèces inférieures et font utiliser plus à fond les ressources forestières et éliminer une bonne partie des pertes.